



Message aux étudiants de M2 de Sorbonne Université

Actions solidaires du Groupe des Anciens personnels de SU pour les étudiants de M2

En 2024, le combat contre la précarité reste toujours d'actualité. Le Groupe des Anciens personnels de Sorbonne Université est particulièrement soucieux de la qualité de vie des étudiants sur les campus de SU. Les actions de solidarité du groupe sont destinées prioritairement aux aides pour les étudiants en grande difficulté. Le Groupe renouvelle ses **actions d'aide financière urgente**.

Pour déposer une demande d'aide financière, merci de compléter précisément le document pdf joint et d'y joindre tous les justificatifs demandés. Tout dossier incomplet ne pourra être évalué.

Ce dossier est à renvoyer sous forme d'un fichier pdf unique, portant votre nom à l'adresse : ancienssu-solidarite@listes.sorbonne-universite.fr.

La date limite d'envoi des fichiers est fixée au **9 novembre 2024 (inclus)**.

Notez que vous ne devez utiliser que votre adresse : @etu.sorbonne-universite.fr. Tout dossier transmis avec une autre adresse ne sera pas évalué.

Le pôle solidarité des Anciens personnels de Sorbonne Université